



## **JOURNAL D'INFORMATION DES PLAISANCIERS**

Directeur de publication : - *Jean-Pierre BOUZAN* -  
Siège social : Capitainerie du Port — 66750 St CYPRIEN  
Boîte aux lettres à la Capitainerie Tél / Fax : 33.04.68.21.99.30  
Internet <http://www.ascup66.fr>

## Editorial du président

Chers adhérents (es)



Bien que le confinement nous ait éloignés, l'ASCUP est présente pour vous informer sur les activités portuaires de Saint Cyprien.

Le début de l'année a été riche en événements : déjà, par le départ à la retraite du directeur du port Serge Pallares puis par la nomination du nouveau directeur Frédéric Berliat dont vous trouverez une rapide présentation dans l'article en page trois de ce numéro.

Suite à sa prise de fonction, le directeur a souhaité rencontrer votre président. Ont également participé à cette prise de contact, le président honoraire Michel Hébrard, et le vice-président Serge Prat.

Après une présentation de l'Association, le dialogue a été constructif et ouvert.

Suite aux demandes de l'ASCUP, le fonctionnement du pont tournant prévoit des ouvertures plus nombreuses, le montant maximum de la carte de crédit à la station de carburant sera maintenant plafonné à 750 € et nous avons convenu avec la direction du port de collaborer à améliorer la communication.

Le 13 avril, l'ASCUP a assisté au deuxième conseil portuaire de l'année où Thierry Delposo maire de Saint-Cyprien nous a informés que d'importants travaux de réfection sur les quais béton vu leur vétusté vont être réalisés. Cela entraînera certainement quelques désagréments aux plaisanciers sur ces appontements mais c'est pour le bien et la sécurité de tous.

Amis adhérents, nous avons pu faire imprimer le numéro de décembre ainsi qu'un flyer d'adhésion, que vous avez certainement reçu à l'heure où j'écris cet édito. Merci de bien vouloir si ce n'est déjà fait, nous faire parvenir votre cotisation, l'ASCUP a besoin de vous.

Le numéro 122 du mois de mars est à l'impression, dès réception nous ne manquerons pas de vous l'envoyer.

En espérant un horizon plus favorable à notre vie quotidienne avec la fin de cette pandémie.

Bien cordialement

*Jean-Pierre Bouzan*



## Frédéric Berliat est le nouveau directeur du port de Saint-Cyprien



Frédéric Berliat, ancien adjoint à la délégation à la mer et au littoral, vient d'être nommé directeur du port.

Lors du conseil portuaire et du conseil municipal, la désignation du nouveau directeur de port, en la personne de Frédéric Berliat, a été votée. Il a d'ailleurs pris ses nouvelles fonctions lundi 1er mars.

### Carrière dans le domaine maritime

Frédéric Berliat exerce depuis 30 ans en tant que cadre de la fonction publique et depuis plus de 13 ans dans le domaine maritime et plus particulièrement en tant

qu'adjoint à la délégation à la mer et au littoral (anciennement les affaires maritimes) basée jusqu'en juillet dernier à Port-Vendres puis à Perpignan. De par ses précédentes fonctions, il a été amené à intervenir dans différents domaines maritimes tels que la pêche professionnelle et de loisir (réglementation, régime social, etc.), le marché de la plaisance (immatriculation des navires, gestion de la tutelle des bateaux écoles...), l'environnement maritime dans le cadre du Parc naturel marin, et la gestion du domaine public maritime (concessions, sentier maritime...).

### Carrière municipale

De septembre 2009 à décembre 2020 (date de sa démission), Frédéric Berliat faisait partie du conseil municipal au sein duquel il a exercé les fonctions d'adjoint au maire à l'urbanisme puis de conseiller municipal. Il a également été vice-président de la communauté de communes Sud Roussillon en charge des équipements collectifs dont notamment la piscine intercommunale espace Aquasud.



## Conseil portuaire du 23 février 2021

Le Conseil Portuaire s'est réuni le 23 février 2021 à la mairie de Saint Cyprien avec deux points à l'ordre du jour : la rémunération du Directeur du port et la création d'un poste d'emploi aidé. Jean-Pierre Bouzan, Michel Hébrard et Serge Prat ont participé à cette réunion.

### **La rémunération du nouveau directeur monsieur Frédéric Berliat.**

Monsieur Berliat, issu de la fonction publique d'Etat, était adjoint au Délégué à la Mer et au Littoral au sein de la DDTM de la Préfecture des Pyrénées Orientales avant son détachement sur le poste de Directeur de la Régie du port et gérant du port.

Le niveau de rémunération proposé (traitement et régime indemnitaire) par la mairie est celui d'un fonctionnaire du grade d'attaché principal de la fonction publique territoriale au 8<sup>ème</sup> échelon. Ce niveau étant conforme à ses nouvelles responsabilités et à son statut, le Conseil portuaire a émis un avis favorable à l'unanimité.

### **La création d'un emploi aidé pour renforcer l'équipe portuaire.**

Le Conseil portuaire a émis un avis favorable à cette création.

### **Questions diverses.**

Au titre des questions diverses, les représentants de l'ASCUP ont rappelé à monsieur le maire qu'il s'était engagé à l'occasion d'un entretien précédant les élections municipales de 2020 à mener un programme de modernisation du port avec le remplacement à terme de tous les quais bétons posant problème.

Le maire a indiqué au Conseil portuaire que la crise sanitaire avait retardé le traitement du dossier mais que cette question allaient être traitée et qu'une expertise était d'ailleurs prévue dans le courant du mois de mars pour un des quais dont la fragilité avait été constatée.

*Serge Prat*  
Vice-président ASCUP



**Dans le port** **Proche capitainerie**

Ouvert à l'année **BATEAU ECOLE** Permis bateau/ jet en 4 jours

04.68.21.16.07 **CAP 180** 06.08.81.94.49

Successesseur de **SAINT CYPRIEN** Jean-Charles

**TOUS PERMIS: CÔTIER, FLUVIAL, HAUTURIER, CRR**



## ESPRIT VOILE 66

COURS  
CROISIERE  
PRISE EN MAIN



ECOLE DE VOILE  
EN FONCTION DE  
VOTRE EMPLOI DU  
TEMPS

---

MONITEUR DE VOILE DIPLÔMÉ  
D'ÉTAT

COURS PERSONNALISÉS EN  
FONCTION DE VOS OBJECTIFS

### CONTACT

Tel: 06.10.01.06.57  
Email: [esprit.voile@gmail.com](mailto:esprit.voile@gmail.com)  
Web: [www.espritvoile66.com](http://www.espritvoile66.com)

COURS SUR UN VOILIER DE 10M

ACCOMPAGNEMENT SUR VOTRE  
BATEAU



**S.O.I.**  
UER SECURITE

## Des galettes pour soutenir les sauveteurs en mer

De fin décembre à fin janvier, la Maison Dupain & Dubon, boulangerie-pâtisserie du pôle commercial de la Prade, avait organisé une vente de galettes des rois solidaires au profit des Sauveteurs en Mer de la SNSM de Saint Cyrien.

1097€ reversés

Michael Farache artisan boulanger-pâtissier et Nathalie Slimani, eux-mêmes plaisanciers, ont tenu à soutenir l'action de ces hommes et ces femmes qui, tout au long de l'année, assurent en mer la sécurité des biens et des personnes. Chaque galette contenait une fève parmi les six réalisées sur mesure en porcelaine décorée à la main à l'effigie de ces derniers. Pour chaque galette vendue, le boulanger s'est engagé à reverser 1€ à la SNSM. Vendredi 2 avril, Michael Farache et Nathalie Slimani ont ainsi officiellement remis un chèque d'une somme de 1097€ à Serge Pallares président de la station SNSM de Saint Cyrien en présence de l'équipe des sous-patrons bénévoles de la SNSM.

La Maison Dupain & Dubon

Au quotidien, la Maison Dupain & Dubon et son équipe proposent des pains certifiés bio Eco-cert, des pâtisseries faites maison avec des produits de grande qualité dont notamment des fruits produits localement. En cette période de Pâques, ils proposent également de délicieux chocolats réalisés avec du chocolat Valrhona.

Les sauveteurs cyprianens

La station SNSM de Saint Cyrien est une des plus grosses stations d'Occitanie avec une trentaine de bénévoles qui interviennent au large à bord de leur vedette de type 2 et de leur zodiac. Une équipe est d'astreinte 365 jours par an 24h/24h prête à intervenir quelles que soient les conditions climatiques. Avec l'arrivée des beaux jours, les sauveteurs réalisent en moyenne 3 à 4 interventions par semaine. Ils ont déjà été appelés sur environ 150 interventions depuis le début de l'année essentiellement pour des avaries moteurs sur les bateaux. Cette année, la station enregistre une intensification des interventions plus tôt dans la saison mais déplore malheureusement une nette baisse des dons.

A.L.





Avant  
[www.recyclermonbateau.fr](http://www.recyclermonbateau.fr)

Après



**APER**  
LA PLAISANCE  
ÉCO-RESPONSABLE



**Votre bateau est vieux, irréparable, non navigable ?**

L'APER, vous permet de déconstruire, recycler et valoriser votre bateau de plaisance en fin de vie, gratuitement, dans l'un de ses centres agréés. Vous faites un geste écologique, responsable et durable. Pour que le littoral et les zones de mouillage redeviennent des espaces agréables, fonctionnels et sécurisés.

Un éco-organisme créé par




\*Feux à mains, Fusées parachutes et Fumigènes

Beaucoup de navigateurs stockent chez eux leurs engins pyrotechniques périmés. Procéder ainsi est dangereux pour vous et pour les autres. Certains autres les jettent dans les bacs à déchets.

L'**APER-PYRO** récupère gratuitement tous ces produits, il en est de même de certains distributeurs d'équipements nautiques. N'hésitez pas à les utiliser, il en va de votre sécurité et de celle de vos proches.

Le GT Sécurité